

Conclusion

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern**

Band (Jahr): **38 (1947)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

métis indo-européens y est beaucoup plus sensible en raison de la politique coloniale plus large du gouvernement hollandais dans le domaine des mariages mixtes; d'autre part, de 1932 à 1937, les autorisations de travail n'ont été concédées, à Sumatra, qu'à des ressortissants hollandais.

La neutralisation partielle des conditions climatiques défavorables par des séjours à des altitudes plus élevées permet donc l'installation d'un nombre relativement élevé de ressortissants suisses par rapport à la superficie du pays. La structure économique et sociale particulière à ces régions a pour conséquence une participation plus ou moins forte des différentes professions à l'émigration dans les quatre circonscriptions envisagées.

L'Indochine. L'Indochine est soumise elle aussi au régime de la mousson. Son climat est tropical, chaud et humide en Birmanie et sur la côte orientale de l'Annam. Elle a un climat de savane dans sa partie centrale (Siam), un climat chaud à tempéré (sec en hiver) dans le nord (secteurs central et septentrional de l'Indochine française)³¹⁸. La majorité du territoire de l'Indochine appartenant donc à la zone tropicale, le nombre de Suisses habitant ces contrées est réduit, le nombre d'agriculteurs suisses à peu près nul.

Par contre, les planteurs³¹⁹ sont assez nombreux dans la circonscription de Saïgon.

Des facteurs économiques impliquent des taux de participation élevés de travailleurs industriels et de commerçants suisses. L'Indochine française, pays essentiellement agricole, a été développée par la puissance protectrice. La France y a introduit des cultures nouvelles, installé des fabriques et a exploité les mines. Au Tonkin, la population très dense fournit une main-d'œuvre abondante, intelligente et adroite. Très désireux de s'instruire, les Annamites sont de bons mécaniciens et électriciens. Servir de cadre à cette population indigène est une tâche intéressante pour des techniciens européens. Un autre facteur de prospérité, rare dans cette partie de l'Asie, est la présence de la houille, dans d'excellentes conditions de gisement et de transport. Ceci constitue une possibilité de plus pour nos ingénieurs et techniciens. L'industrie textile moderne est surtout représentée par les filatures de coton de Haiphong, et par d'importantes fabriques de nattes³²⁰. D'autres industries ont commencé à se développer: l'industrie chimique, la tannerie, la préparation scientifique du thé, du café, du sucre, du caoutchouc et des corps gras. Voilà pourquoi le taux des travailleurs industriels³²¹ est relativement élevé dans ces circonscriptions. Les commerçants³²² aussi y occupent une place exceptionnelle. Bien que les lois sur l'immigration et l'établissement en Indochine française soient très sévères et que 80,0 % des travailleurs doivent être français ou indigènes, il y a 40 commerçants suisses résidant à Saïgon et 120 en tout dans l'Indochine française, puisqu'un commerçant célibataire peut mettre de côté environ fr. s. 250.— par mois, s'il vit avec trois ou quatre autres Européens.

Le caractère tropical maintient donc peu élevé l'effectif global des colonies suisses en Siam et en Indochine française. Par contre, le développement industriel de ces contrées favorise l'immigration de techniciens et de commerçants. Une immigration européenne massive est, d'autre part, contrariée par la forte densité démographique.

CONCLUSION

On a constaté, au cours de cette étude, combien est complexe le problème de l'émigration suisse outre-mer et combien les facteurs dont elle dépend sont nombreux et divers. Ils résident aussi bien dans la géographie des zones de provenance que dans celle des pays de destination. La répercussion des événements internationaux y intervient à son tour, au moins dans le domaine économique et social.

Le mouvement de l'émigration entre 1850 et 1920 devient intense chaque fois que la situation outre-mer est plus prospère qu'en Suisse; elle se réduit, lorsque le phéno-

³¹⁸ 8, page 394.

³¹⁹ Pour-cent des planteurs: Saïgon 7,0 %.

³²⁰ 8, page 46.

³²¹ Pour-cent des travailleurs de l'industrie mécanique: Bangkok 11,6 %, Saïgon 12,7 %; des techniciens: Saïgon 7,1 %.

³²² Pour-cent des commerçants: Bangkok 73,0 %, Saïgon 58,0 %.

mène inverse se produit. Dans l'entre-deux-guerres, les changements économiques prennent un caractère mondial; les possibilités de placement de main-d'œuvre et les déplacements d'individus d'un pays à l'autre augmentent chaque fois que le monde passe par une période de prospérité et diminuent en temps de crise. Il n'est plus possible, comme avant 1914, d'échapper à une situation économique précaire en quittant la Suisse pour les pays d'outre-mer.

La participation à l'émigration n'intéresse pas au même degré les différentes professions. Le nombre des émigrants-agriculteurs est beaucoup plus élevé que celui des autres catégories professionnelles. Le commerce, la technique, le tourisme, le bâtiment, l'art ménager sont de moyenne, les autres catégories professionnelles de moindre importance considérées sous l'angle de l'émigration.

L'attraction du mouvement migratoire est très forte pour certaines professions libérales et la technique, moins forte pour l'agriculture, le commerce, le tourisme, encore plus faible pour l'enseignement, le ménage, très faible pour les arts et métiers. L'émigration suisse dans l'entre-deux-guerres est donc une émigration de qualité bien que, quantitativement, le nombre des émigrants manuels, notamment des agriculteurs, soit assez élevé.

Les modifications de la situation économique agissent aussi sur la composition professionnelle du courant d'émigration. Ainsi, le pourcentage des agriculteurs est élevé en 1928 par suite des droits de douane élevés sur certains produits agricoles et à cause des besoins en main-d'œuvre de l'agriculture américaine. En 1932, la forte participation des émigrants provenant des industries d'exportation, de la technique, du commerce, du tourisme, est l'expression de la crise dont souffrent ces branches d'activité en Suisse, et, en 1936, la politique expansionniste de certaines industries suisses en vue de la reconquête des marchés d'outre-mer pousse les travailleurs appartenant à ces branches d'activité à l'émigration.

La période de prospérité (1928) et le temps de crise (1932) influent davantage sur l'émigration des personnes exerçant des activités subordonnées que sur celle des personnes à fonctions dirigeantes. De même, la catégorie des individus ayant une activité économique est, manifestement, plus sensible aux fluctuations du marché que celle des personnes sans activité économique.

Les célibataires de sexe masculin occupent, dans le mouvement d'émigration, une place prépondérante par rapport aux autres catégories de personnes, même si on compare le nombre des émigrants au chiffre de la population suisse globale. Ils paraissent émigrer de préférence durant les époques de prospérité et semblent, plus que les autres, sensibles aux difficultés économiques mondiales.

La grande majorité des émigrants s'expatrient à l'âge de 20 à 30 ans. Ces éléments jeunes participent surtout à l'émigration de l'année 1928. L'expatriation est ralentie, par contre, par la crise de l'année 1932 qui frappe en moindre mesure le déplacement outre-mer de personnes plus âgées. La structure par âge n'est pas la même pour les différentes professions. Cette différence est due aux caractères particuliers à chaque branche d'activité, certaines professions demandant une plus longue période de préparation; d'autre part, les chances de réussite dans un pays d'outre-mer ne sont pas, pour un âge donné, les mêmes pour toutes les professions.

L'intensité du mouvement d'émigration n'est pas la même non plus dans les différentes zones de départ. Des centres de forte émigration se situent en certaines parties des Alpes, d'autres dans les agglomérations industrielles ou urbaines. Les taux d'intensité sont donc supérieurs dans les Alpes et dans le Jura à ceux du Mittelland. Dans cette dernière région comme dans une grande partie des Alpes et aussi dans le Jura, les taux augmentent du Sud-Ouest au Nord-Est, en raison de conditions climatiques moins favorables.

Aussi le courant migratoire est-il variable dans sa composition. L'émigration des agriculteurs est un phénomène propre aux régions de montagne. Les émigrants-horlogers proviennent presque tous du Jura neuchâtelois et bernois. L'émigration des travailleurs de l'industrie mécanique est caractéristique d'une bonne partie du Mittelland et du Jura, celle des techniciens provient de la Suisse septentrionale. Les travailleurs en bâtiment sont d'origine tessinoise ou grisonne. L'émigration des commerçants est un phénomène propre aux grands centres urbains, celle des personnes vivant du tourisme caractérise le secteur occidental des Alpes et la région du Léman. Les émigrants-instituteurs, les gouvernantes proviennent de la Suisse romande principalement, les ecclésiastiques de la Suisse romande protestante d'une part, de la Suisse centrale et nord-orientale catholique d'autre part.

Le milieu physique exerce une action puissante sur l'émigration. L'intensité migratoire élevée de certaines régions de montagne s'explique par l'ingratitude du climat et les mauvaises voies d'accès. Cette influence est moins manifeste, lorsque certaines industries viennent s'ajouter à l'agriculture et élargir le cadre d'existence offert aux hommes, mais elle reprend toute sa valeur, lorsque ces industries traversent une période de crise. Une grande partie du Tessin doit sa forte émigration surtout aux conditions physiques défavorables et au manque d'industries, les cantons de St-Gall et d'Appenzell à la crise de l'industrie textile. Le mouvement migratoire intense des villes, par contre, n'est qu'une manifestation toute naturelle de leur rythme économique accéléré et de leur politique de conquête de débouchés.

La participation des différentes zones de départ à l'émigration est aussi variable à travers le temps, et, en 1928, année de prospérité, les émigrants proviennent de tout autres régions de la Suisse que lors de la crise de 1932.

Le volume, la direction du courant d'émigration suisse vers les pays transocéaniques sont d'ailleurs en grande partie déterminées par le milieu physique, économique et social de ces pays eux-mêmes. Le climat interdit l'immigration massive de ressortissants suisses dans les pays tropicaux, mais favorise leur établissement en certains pays de la zone tempérée. Des raisons d'ordre économique et démographique contrarient leur infiltration dans les pays asiatiques à faible pouvoir d'absorption.

La composition du courant d'immigration suisse dépend donc des conditions physiques, économiques et sociales des différents pays transocéaniques. Le climat implique deux types différents d'exploitation du sol: l'agriculture en certaines zones tempérées, les plantations sous les tropiques. Les autres professions sont moins sujettes aux répercussions du climat. Les horlogers sont répartis un peu partout sur le globe; les travailleurs du bâtiment, nombreux dans les deux Amériques et en Australie, font complètement défaut en Afrique et en Asie. Les travailleurs de l'industrie mécanique se rencontrent également un peu partout dans les quatre continents envisagés, mais la faible absorption des pays asiatiques joue moins pour les techniciens que pour eux. C'est ainsi que l'émigration des commerçants est universellement répartie, de même celle des employés d'hôtel, sauf évidemment dans les régions tropicales de l'Afrique dépourvues de grandes agglomérations urbaines. Le nombre des instituteurs et gouvernantes est réduit dans la zone tropicale, régions néfastes à la santé des enfants blancs. Les ecclésiastiques, par contre, n'hésitent pas à affronter le climat tropical.

La répartition, dans les différents pays transocéaniques, des émigrants suisses varie toutefois au cours du temps. Le centre d'attraction, situé aux États-Unis à l'époque de prospérité de 1928, se déplace de plus en plus vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud lesquelles, en 1936, à l'époque de reprise économique des industries d'exportation, sont très fréquentées par les émigrants suisses.

Nous nous sommes attaché à ne traiter que dans leurs grandes lignes les causes du mouvement migratoire. En réalité, le problème de l'émigration est beaucoup plus complexe. Certaines causes en apparence accessoires acquièrent dans certaines circons-

tances et combinées à d'autres, une importance qui suffit à déterminer l'envergure du mouvement migratoire: une exposition peu favorable, le défaut d'eau courante ou d'électricité, l'absence d'une bonne route reliant un endroit au monde extérieur, un trop grand morcellement de la propriété foncière, des impôts trop élevés et une multitude d'autres menus faits peuvent contribuer à provoquer un mouvement d'expatriation.

Dans les pays de destination, l'abondance ou l'absence de matières premières, de denrées alimentaires, la situation géographique d'une colonie par rapport à ses débouchés, le développement des communications, la forme de l'exploitation agricole, l'attitude du gouvernement, la situation politique, des facteurs idéologiques ou religieux, l'accroissement démographique, la demande de main-d'œuvre, la situation sociale des travailleurs étrangers, les perspectives de travail et les formalités d'entrée favorisent ou contrarient l'immigration de nos ressortissants.

L'étude sur l'émigration suisse hors d'Europe que nous venons d'achever traite la période de l'entre-deux-guerres, de 1919 à 1939. Qu'en est-il aujourd'hui, en 1947, des possibilités d'émigration? Il convient de relever tout d'abord que pour des raisons politiques ou autres, de nombreux États n'admettent pour le moment aucun étranger sur leur territoire; d'autres ne les acceptent qu'avec la plus grande retenue et ne permettent tout au plus des exceptions que lorsqu'il s'agit de spécialistes introuvables chez eux. De ce fait, les pays ou régions d'outre-mer, désignés ci-après, sont, jusqu'à nouvel avis, totalement ou partiellement fermés à l'émigration suisse: en Amérique, le Canada et plusieurs États de l'Amérique centrale et du Sud; l'Égypte, pour le moment aussi le Japon, et enfin la Nouvelle-Zélande et en partie l'Australie. Dans plusieurs autres pays plus ou moins ouverts à l'émigration suisse, la situation politique et économique est encore trop confuse pour qu'on puisse recommander à des émigrants de s'y établir; souvent les possibilités de gain sont si restreintes qu'elles ne leur permettraient pas de se tirer d'affaire.

Quoi qu'il en soit, nombreux sont les États d'outre-mer — même parmi ceux qui n'ont pas pris part à la guerre ou qui en tout cas n'ont pas été dévastés — qui demandent de la main-d'œuvre étrangère. Plusieurs d'entre eux ont pu, ensuite des circonstances extraordinaires, tirer parti de possibilités économiques autrefois inutilisées et souvent même insoupçonnées. Parvenus à leurs fins, ils cherchent à conserver la situation acquise et, si possible, à l'améliorer. Mais pour cela, il leur faut plus de bras, et parce qu'ils ne les trouvent pas chez eux, ils les cherchent ailleurs.

A vrai dire, l'étude des plans que certains États ont élaborés dans le dessein d'encourager l'immigration sur une large échelle n'en est encore qu'à son premier stade. L'émigration vers ces pays ne pourra donc commencer dans un avenir rapproché. Et même si ces projets devaient aboutir, il serait difficile de prévoir quelles seraient les perspectives pour nous autres Suisses. En dépit des efforts qu'ils feront pour recruter des travailleurs étrangers, les États en question n'admettront sans doute pas indifféremment ceux qui s'offriront à eux, mais choisiront attentivement les éléments dont ils ont besoin pour développer leur économie.

Actuellement, ce sont les techniciens, les spécialistes, les ouvriers qualifiés (particulièrement les travailleurs de la métallurgie et du bâtiment) et le personnel d'hôtel qui ont le plus de chances de se faire engager à l'étranger. Les employés de commerce ne trouvent plus si facilement une place à l'étranger, la formation professionnelle ayant fait un peu partout de grands progrès dans cette branche. Les perspectives sont moins favorables surtout pour les émigrants qui exercent des professions indépendantes ou intellectuelles: ou bien ils n'obtiennent pas l'autorisation d'exercer leur profession, ou bien ils doivent, s'ils veulent en acquérir le droit, subir dans le pays de destination les examens prévus à cet effet.

Les difficultés qui empêchent d'émigrer et de s'établir dans un pays étranger sont encore très grandes et très variées. Mentionnons comme obstacles les prescriptions d'entrée, le coût des transports aériens et maritimes, la pénurie de logements aux pays de destination, le renchérissement prononcé de leur coût de la vie et ainsi de suite.

Le problème de l'émigration suisse hors d'Europe est donc délicat. Il appartient à une organisation officielle de tenir à jour les informations d'ordre physique, économique, politique ou social et d'en tirer les conclusions pratiques.

Le mouvement d'émigration suisse répond à un besoin réel, encore que l'émigration agricole des montagnards, par exemple, semble pouvoir être évitée au prix d'une modification de la structure économique régionale. Toutefois, pour garantir le plus haut profit possible aussi bien à l'émigrant qu'à la communauté, il faut surveiller l'intensité, la composition et la direction du courant migratoire et assurer à nos ressortissants suisses d'outre-mer des conditions de travail et de vie satisfaisantes au moyen d'accords appropriés. Une émigration dirigée ou du moins contrôlée s'impose donc. C'est le seul moyen de maintenir la qualité élevée de nos colonies suisses à l'étranger, de leur procurer les forces nécessaires pour leur permettre de reconstruire ce qui a été détruit par la guerre. Ceci contribuera à assurer à notre patrie l'estime de l'étranger, l'indépendance économique et politique, ainsi qu'un heureux avenir.

ANNEXES

Annexe 1. Les catégories professionnelles et leur participation au mouvement d'émigration. On distingue: des professions de première importance (A)³²³: agriculture, bâtiment, technique, commerce, tourisme, ménage; des professions de seconde importance (B): horticulture, alimentation, horlogerie, industrie mécanique, enseignement, éducation, carrières ecclésiastiques, rentiers; des professions de troisième importance (C): les 19 professions qui restent.

La subdivision des catégories professionnelles

Catégories professionnelles et sous-catégories	1924	1928	1932	1936	Σ
Alimentation:					
Bouchers	33,7	22,5	17,2	15,4	24,4
Boulangers, pâtisseries	65,3	77,5	82,8	84,6	75,6
Horlogerie, Bijouterie, Graphique:					
Horlogers, bijoutiers, orfèvres	66,7	81,8	65,0	89,0	75,0
Opticiens, photographes	8,9	5,6	5,0	0,0	5,8
Typographes, graveurs, relieurs	26,6	12,6	20,0	11,0	19,2
Bâtiment:					
Construction de la maison (maçons, terrassiers, ferblantiers, vitriers)	52,4	40,7	66,6	42,8	47,0
Installations à l'intérieur (serruriers, électriciens)	38,6	36,7	24,2	42,8	38,0
Travaux de finissage (peintres, tapissiers, vitriers).	9,0	22,6	9,1	14,3	15,0
Beaux-Arts:					
Architectes, sculpteurs, artistes-peintres	56,3	78,7	66,7	84,6	72,0
Musiciens, chanteurs, artistes de théâtre et de cinéma	43,7	21,3	33,3	15,4	28,0
Agriculture:					
Agriculteurs indépendants	96,0	90,2	97,6	95,3	93,0
Manœuvres agricoles.	4,0	9,8	2,4	4,7	7,0
Industrie mécanique:					
Industriels, directeurs	3,0	7,8	10,7	1,7	5,2
Contremaîtres	8,2	10,1	21,4	10,2	10,4
Mécaniciens, machinistes	88,8	79,0	67,9	81,4	82,1
Manœuvres non qualifiés.	0,0	3,1	0,0	6,8	2,3

³²³ Voir tableau 4, colonne 3.